

MICHEL CANEVET

Sénateur du Finistère
Membre de la commission des Finances

**Édito****Octobre 2021 – Lettre n° 30**

Comme chaque automne, le Parlement examine le projet de budget élaboré par le Gouvernement pour l'année à venir.

Après les conséquences de la pandémie COVID-19 sur le plan sanitaire, l'incidence budgétaire est elle aussi préoccupante. 193 milliards d'euros de déficit au budget de l'État, telle est la situation actuelle du projet présenté par le Gouvernement, avec les effets du « quoi qu'il en coûte » qui a permis aux Français de maintenir leur pouvoir d'achat, et aux acteurs économiques, affectés par la cession ou réduction d'activités, de surmonter ces périodes.

En Finistère, à fin septembre, au titre du fonds de solidarité qui s'est éteint le 1er octobre dernier, ce sont plus de 360 millions d'euros qui ont été versés à 21 500 bénéficiaires, sur les 122 000 entreprises recensées dans le département : près d'une entreprise sur cinq a reçu des subventions, moins d'une entreprise sur deux dans l'hébergement et la restauration (46,9 %) notamment. C'est dire que l'Etat a été présent pour éviter les faillites, et cela s'est ressenti dans le faible nombre de dossiers examinés par les tribunaux de commerce de QUIMPER et de Brest.

Il nous faut maintenant gérer le budget pour ramener les dépenses à des niveaux plus raisonnables, tout en évitant la récession observée par la réduction des soutiens publics postérieurement à la crise financière de 2008, prioriser l'investissement productif afin de relocaliser des activités en France, et permettre à des productions nouvelles d'émerger dans les secteurs porteurs d'avenir, comme ceux de la transition énergétique, afin de respecter nos engagements internationaux.

Siégeant à la commission des finances du Sénat, il s'agira également de veiller au maintien des moyens pour nos collectivités territoriales. Je demeure, à cet égard, à votre écoute pour relayer vos attentes et propositions.

Bien cordialement,

Michel CANÉVET



Congrès des maires : profitez-en pour visiter le Sénat !



La 103^{ème} édition du Congrès des maires se tiendra à Paris les 16, 17 et 18 novembre prochains. Maires et élus du Finistère, si vous souhaitez profiter de ce déplacement pour vous rendre au Sénat, afin de visiter le Palais du Luxembourg, n'hésitez pas à me contacter. Les portes de l'assemblée des collectivités vous sont ouvertes. Vous pouvez me transmettre votre demande par mail à l'adresse m.canevet@senat.fr.

Congrès des maires : invitation à l'exposition Picasso-Rodin



Cette année, à l'occasion du Congrès des Maires, conjointement avec ma collègue sénatrice Nadège HAVET, nous avons le plaisir de vous convier à un temps d'échange convivial autour d'un petit-déjeuner, suivi d'une visite commentée d'une heure de l'exposition temporaire « Picasso - Rodin », le mercredi 17 novembre 2021.

Afin de finaliser l'organisation, nous vous remercions de vous inscrire dans les meilleurs délais auprès de nos permanences (n.havet@senat.fr / m.canevet@senat.fr) en indiquant : Prénom ; Nom ; Fonction ; Portable ; Courriel.



Coût réel des vaccins et tests antigéniques

Le 28 septembre, lors d'une séance de questions au Gouvernement, j'ai interrogé le ministère de la santé sur le coût réel des vaccins, des tests antigéniques et de la campagne de vaccination, ainsi que sur les coûts induits pour les collectivités locales et leurs modalités de financement.

Il ressort de la réponse gouvernementale que depuis mars 2020, et le déclenchement de la pandémie, 135 millions de tests ont été réalisés en France, dont 95 millions de tests PCR. Le coût unitaire d'un test PCR est de 43,89 euros. L'assurance maladie a ainsi engagé, depuis 2020, 14,8 milliards d'euros de dépenses exceptionnelles, dont 6,2 sur les tests. Concernant la campagne vaccinale, celle-ci devrait coûter 1,5 milliards d'euros en 2021, hors coût des vaccins eux-mêmes.

Retrouvez ici ma question et la réponse du Gouvernement

<https://www.facebook.com/watch/?v=451109689553474>



Les conditions et les perspectives de la reprise économique

Suite à un déplacement à Tours, afin de faire un état des lieux et de se rendre compte des difficultés liées à la reprise économique, la délégation aux entreprises du Sénat a organisé le 30 septembre une table ronde sur « les conditions et les perspectives de la reprise économique ». Étaient invités les Présidents de CCI France, Pierre Goguet, de CMA France, Joël Fourny, de l'U2P, Dominique Métayer, et Christophe Beaux, le directeur général du MEDEF afin de débattre de la situation économique. Un tour d'horizon positif malgré les difficultés d'approvisionnement en matières premières dans certains secteurs comme le bâtiment et les semi-conducteurs et la difficulté à trouver de la main d'œuvre, malgré un haut niveau d'inscrits à Pôle Emploi. Pour la relance et la mobilisation de l'épargne accumulée des Français pendant la crise, la confiance en l'investissement doit revenir.

AU SÉNAT

Projet de loi de finances pour 2022

PLF 2022
POUR UNE
CROISSANCE
DURABLE

Après sa validation en Conseil des Ministres, le projet de loi de finances (PLF) pour 2022 a été présenté et débattu au Sénat en commission des Finances le 23 septembre. La journée a débuté avec l'audition du Président du Haut Conseil des Finances Publiques, Pierre Moscovici, qui le considère prudent mais relève que certaines dépenses annoncées n'y figurent pas. Par la suite, les Ministres Bruno Le Maire, chargé des finances et de l'économie, et Olivier Dussopt, chargé des comptes publics, sont venus présenter et défendre le dernier budget du quinquennat. L'occasion pour moi de les interroger sur les dépenses supplémentaires à intégrer en cours d'examen de la loi, et de vérifier qu'il n'y aurait pas de cagnotte, ce qu'a confirmé Bruno Le Maire.

Ce PLF de fin de mandat ne comporte pas de mesures majeures, notamment sur le plan fiscal, même si la dépense publique continue de croître. Le texte devrait notamment concrétiser le taux unique de l'impôt sur les sociétés, à 25%, et la poursuite de la réforme de la taxe d'habitation. Les dotations aux collectivités sont par ailleurs en légère augmentation. J'aurai l'occasion de revenir dans le détail sur les principaux points de la loi de finances pour 2022 dans ma note de début d'année prochaine.

Rapport sur l'ubérisation de la société



Dans la continuité de mon rapport sur les nouveaux modes de travail et de management, rendu en juillet au nom de la délégation sénatoriale aux entreprises, j'ai été membre de la mission d'information "Uberisation de la société : quel impact des plateformes numériques sur les métiers et l'emploi ?". Son rapport, publié le 29 septembre, s'intéresse au développement des plateformes numériques de travail et aux transformations des métiers et des emplois qu'elles induisent. Ces dernières tendent à remettre en cause notre modèle social et économique et imposent à leurs travailleurs les pratiques du management algorithmique, qu'il est nécessaire de mieux encadrer.

Retrouvez ici mon rapport sur les nouveaux modes de travail et de management

<https://www.senat.fr/notice-rapport/2020/r20-759-notice.html>

Principales orientations du rapport sur l'ubérisation de la société

<https://gmail.us2.list-manage.com/track/click?u=f12afc1a454c4ecf3e4b104ea&id=9c7460ec70&e=01acf7847f>

Aide publique au développement



Rapporteur spécial du budget de l'Etat sur la mission « Aide publique au développement » (APD), je note que les crédits alloués à cette politique augmentent d'environ un milliard d'euros dans le PLF pour 2022. Soutenu par la loi relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités du 4 août 2021, qui vise à porter à 0,55% du RNB la part de l'aide au développement de la France, ce dynamisme fait de la mission budgétaire celle qui aura connu la plus forte augmentation sur le quinquennat. La programmation actuelle fait de l'Afrique la zone prioritaire d'intervention de la France en matière de développement. Soucieux du bon usage des deniers publics, je veille, dans le cadre de mon rapport sur la mission, à la bonne gestion de l'AFD, principal opérateur en la matière.

Réduire la fracture numérique mobile du territoire



La Cour des comptes a remis à la commission des finances du Sénat, le 28 septembre dernier, un rapport publié à sa demande, portant sur la fracture numérique mobile et le New Deal 4G. Datant de 2017, ce plan vise à résorber la fracture numérique territoriale et à généraliser le déploiement de la 4G. Le rapport relève de réels progrès : Le taux de couverture par les quatre opérateurs en 4G est passé de 45 % début 2018 à 76 % mi-2020. Le taux de couverture par au moins un opérateur a crû de 89 à 96 % sur la même période. Pour autant, les écarts restent notables entre territoires. Il importe aussi que la mutualisation des infrastructures soit renforcée, et que les impératifs d'aménagement numérique du territoire soient pris en compte.

EN FINISTÈRE & EN BRETAGNE



- **Jeudi 2 septembre 2021** : j'assiste à l'Assemblée générale et à la *présentation du rapport d'orientation de la FDSEA à Plougastel-Daoulas.*
- **Vendredi 3 septembre 2021** : *inauguration du nouveau centre aquatique de Douarnenez. Cet équipement, chauffé au bois (local), côtoie la halle sportive au sein de la plaine des sports.*
- **Vendredi 3 septembre 2021** : à Quimper, je participe à l'inauguration de l'hôtel interconsulaire qui réunit désormais la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Finistère, la Chambre d'agriculture du Finistère et Quimper Cornouaille Développement.
- **Samedi 4 septembre 2021** : *inauguration par le maire René Rocuet de la plaine de loisirs de Mousterland à Saint Évarzec, en présence de Cécilia Berder, médaillée d'argent par équipe au sabre aux Jeux Olympiques de Tokyo.*
- **Lundi 6 septembre 2021** : *réunion de travail avec la Directrice et le Président de l'association Agora Justice à ma permanence de Quimper.*
- **Mercredi 8 septembre 2021** : à Guisseny, réunion initiée par la députée Graziella Melchior, avec le député des Landes, Lionel Causse et de nombreux élus locaux, sur les questions littorales, notamment le recul du trait de côte.
- **Jeudi 9 septembre 2021** : j'assiste à la réunion du bureau du Conseil Territorial de Santé organisé à Landerneau.
- **Jeudi 9 septembre 2021** : je visite le site de l'ancienne conserverie Alexis Le Gall, tout près du port de Loctudy. Un lieu magnifiquement revalorisé par la commune.
- **Vendredi 10 septembre 2021** : *inauguration de la permanence parlementaire du député européen Pierre Karleskind à Brest.*
- **Lundi 13 septembre 2021** : *rencontre avec les responsables de l'association « Produits en Bretagne » pour discuter de la loi visant à protéger la rémunération des agriculteurs.*
- **Lundi 13 septembre 2021** : je participe, en visioconférence, à l'émission « Interdit d'interdire » du journaliste Frédéric Taddei, sur RT France, autour du thème « Baie de Saint Briec : pour ou contre le parc éolien marin ? ».
- **Mardi 14 septembre 2021** : visioconférence avec les membres du comité du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP) qui accompagne les employeurs publics dans la mise en œuvre de politiques d'inclusion professionnelle.

- **Mardi 14 septembre 2021** : j'assiste au 37ème salon national de la conchyliculture, organisé à Vannes.
- **Vendredi 17 septembre 2021** : cinquantenaire de l'association des îles du Ponant, organisé sur l'île aux moines, lors duquel sont évoquées la situation financière des communes îliennes et la nécessaire évolution de la loi Littoral.
- **Samedi 18 septembre 2021** : j'assiste au colloque organisé au centre culturel de Loctudy, consacré à Noël et Estelle Arhan, deux résistants de la première heure dans cette commune.
- **Samedi 18 septembre 2021** : inauguration de l'espace Menez Plenn à La Forêt Fouesnant : un superbe complexe sportif alliant accueil d'activités et compétitions sportives.
- **Lundi 20 septembre 2021** : visite à l'EHPAD Pierre Goenvic de Plonéour-Lanvern, actuellement en vaste restructuration pour améliorer les conditions d'accueil des usagers.
- **Jeudi 23 septembre 2021** : j'assiste, par visioconférence, à la réunion du Conseil Territorial de Santé.
- **Vendredi 24 septembre 2021** : inauguration du site Valouest à Landerneau, et lancement du recyclage de fenêtres (600 tonnes en perspective), dans le cadre de l'économie circulaire en Finistère.
- **Vendredi 24 septembre 2021** : Assemblée générale de l'Association des Maires du Finistère à Saint Renan.
- **Mardi 28 septembre 2021** : visioconférence avec le Préfet du Finistère pour faire le point sur la situation sanitaire dans le département.
- **1er Octobre 2021** : rencontre et visite de l'école de gendarmerie de Dineault-Châteaulin, avec mes collègues parlementaires du Finistère à l'initiative du Général Christian Devy, commandant de l'école.
- **1er Octobre 2021** : la municipalité de Pleyben organise une exposition de magnifiques photos montrant des femmes atteintes du cancer du sein à la Maison de santé de Pleyben. Cette action vise à sensibiliser la population à la prévention des maladies.
- **Samedi 2 octobre 2021** : j'assiste au Congrès départemental de la FNACA à la Halle Raphalen de Plonéour Lanvern. Sont évoqués quelques amendements à proposer dans le cadre du futur projet de loi de finances pour 2022, notamment la ½ part fiscale pour les veuves d'anciens combattants.
- **Lundi 4 mars 2021** : visite de la société Vida'Fos, basée à Plonéour-Lanvern et spécialisée dans la vidange, le curage et le débouchage de canalisations.
- **Lundi 4 mars 2021** : réunion du groupe de travail à Pont-Croix concernant l'éventuelle fermeture définitive de la Poste.
- **Jeudi 7 octobre 2021** : je participe au Congrès de l'Association Nationale des Élus du Littoral présidée par le Sénateur du Pas-de-Calais Jean François Rapin. Un évènement organisé à Pornic.
- **Vendredi 8 octobre 2021** : remise de distinction de l'Ordre du Mérite agricole par l'ancien Préfet du Finistère Jean-Jacques Brot, à André Quénet, éleveur de volailles à Plomeur et Thierry Merret, légumier de Taulé, responsables syndicaux agricoles.
- **Samedi 9 octobre 2021** : À Saint Pol de Léon, j'assiste à l'inauguration de Vilar Gren, la nouvelle plateforme logistique et de conditionnement de la SICA pouvant traiter 200.000 tonnes de légumes et valoriser la production de près d'un millier d'exploitations engagées pour la valeur ajoutée en Bretagne.

Contacts

Au Sénat

Octave LOIZILLON
Tél. 01.42.34.28.70

À Quimper

Catherine BILIEC & Jean-François LE GOFF
Tél. 02.98.87.84.92